



LE MONITEUR,

JOURNAL DE TEMPERANCE.

PUBLIÉ UNE FOIS PAR MOIS, SOUS LA DIRECTION DE L'ASSOCIATION
FORMÉE A QUÉBEC, DANS LA VUE DE REPANDRE DES REN-
SEIGNEMENTS CONTRE L'INTEMPÉRANCE.

RESOLUTIONS adoptées à une Assemblée convoquée par
annonce publique, et tenue au Palais de Justice, à Qué-
bec, le 25 Avril 1831.

“ A une Assemblée publique qui eut lieu à la cour de justice,
lundi, le 26 du mois dernier, pour prendre en considération la
nécessité de diminuer l'usage des liqueurs enivrantes dans cette
ville et ses environs, et adopter des mesures en conséquence.

JOHN NELSON, écr. M. P. à la chaire.

“ Les résolutions suivantes furent adoptées unanimement :—

1^o.—Motion proposée par Sir John Caldwell, secondé par M.
Stayner,—Que l'intempérance est une source féconde de pauvre-
té, de maladies et de crimes, et sous ce rapport devrait être éga-
lement en horreur aux chrétiens de toute dénomination religieuse
quelconque